



PROCÈS VERBAL

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

AVIS DE CONVOCATION

À la séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage le 17 septembre 2012, à 19 h 30, au Siège social de la Commission scolaire des Patriotes, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, salle Papineau

Présence des membres

Parents (10)	Steve Bernier (président)	Présent
	Louis Provencher (vice-président)	Présent
	Martin Lebeau	Présent
	André Hamel	Présent
	France Ayotte	Présente
	Hélène Kabis	Présente
	Chantal Gemme	Absente
	Nathalie Lortie	Absente
Organisme extérieur (1)	Nicole Brie	Absente
Direction d'école(1)	Stéphane Joyal	Absent
Personnel enseignant (3)	Richard Bisson	Absent
	Tristan Boudreau	Absent
	Vacant	-
Personnel professionnel (1)	Vacant	-
Personnel de soutien (1)	Vacant	-
Parent substitut		
Responsable du comité (1)	Hélène Gladu Représentant de la direction générale	Présente
	Secrétaire	Nicole Laflamme Présente

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 30, monsieur Steve Bernier constate le quorum et ouvre l'assemblée.

I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NO 37 2012-09-17

IL EST PROPOSÉ par monsieur Louis Provencher, appuyé par monsieur André Hamel d'adopter l'ordre du jour suivant:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 11 juin 2012
3. Suivis
4. Parole au public
5. Parole au représentant au Comité de parents
6. Planification annuelle 2012-2013
7. Préparation de l'assemblée générale
 - Bilan 2011-2012
 - Composition du Comité CSEHDAA

CONSULTATION

INFORMATION

8. Parole au public
9. Correspondance
10. Loi de l'instruction publique (LIP, article 187)
11. Questions diverses
 - Développement durable
12. Prochaine rencontre – Assemblée générale le 15 octobre 2012
13. Levée de la séance

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 JUIN 2012

RÉSOLUTION NO 38 2012-06-11

IL EST PROPOSÉ par monsieur André Hamel, appuyé par madame France Ayotte d'adopter le procès-verbal.

3. SUIVIS

COURS D'ÉCOLE :

Madame Gladu explique que le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) n'a émis aucune règle ou directive qui oblige une commission scolaire à clôturer les cours d'école. Chaque école est en lien avec la réglementation de sa ville.

Dans la plupart des cas où les cours ne sont pas clôturés, c'est qu'elles sont juxtaposées à des parcs municipaux. Concernant les nouvelles écoles érigées sur notre territoire, les cours d'écoles seront clôturés.

Monsieur Hamel propose aux membres de représenter la résolution #32-2012-06-11 au Comité de parents pour les allier à la recommandation.

INTÉGRATION DES ÉLÈVES HDAA :

Madame Gladu informe les membres qu'il y a déjà des projets planifiés pour les élèves de l'école Marie-Victorin scolarisés dans l'immeuble J.-P. Labarre. L'école est accompagnée par l'équipe de soutien des élèves ayant un TED, et qui s'inspire beaucoup de plusieurs projets favorables qui ont été implantés dans des milieux semblables. Les membres seront informés dès qu'un plan d'intégration sera établi.

COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES :

Madame Gladu met au courant les membres de la compression budgétaire récurrente que la Commission scolaire doit rencontrer. Elle explique qu'un Comité des priorités budgétaires a été nommé pour étudier la meilleure façon de faire face à cette compression.

4. PAROLE AU PUBLIC

Le parent d'un enfant handicapé scolarisé dans une école hors territoire propose que le point 18.2 de la Politique relative au transport des élèves, soit modifié. Elle explique qu'il faudrait établir un volet spécial pour ces élèves.

Monsieur Bernier suggère à cette dame de communiquer avec le Comité de parents, dont une personne est affectée au transport.

5. PAROLE AU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Néant

6. PLANIFICATION ANNUELLE 2012-2013

Dorénavant, lors de consultations et selon la complexité du dossier, les parents membres aimeraient ajouter une rencontre préparatoire pour être mieux en mesure de donner un avis précis à la rencontre suivante.

7. PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

7.1. Bilan 2011-2012

Les membres ont vérifié le bilan qui sera présenté à la rencontre du 15 octobre, et celui-ci est conforme aux attentes,

7.2. Composition du Comité

Monsieur Bernier explique qu'il faut bien informer les parents qui seront présents à l'assemblée, que seulement les parents d'enfants handicapés et/ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage peuvent se présenter comme parent membre aux élections.

CONSULTATION

Néant

INFORMATION

8. PAROLE AU PUBLIC

Néant

9. CORRESPONDANCE

Monsieur Bernier informe les membres que le congrès de la Fédération des comités de parents aura lieu en mai et juin 2013.

10. LOI DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (LIP, ARTICLE 187)

Madame Gladu fait un retour sur les deux points d'obligation de consultation selon la LIP.

11. QUESTIONS DIVERSES

Développement durable : Madame Gladu informe les parents membres que la Commission scolaire des Patriotes a adhéré au cadre de référence du développement durable et elle sensibilise ceux-ci à collaborer à ce projet.

12. PROCHAINE RENCONTRE : 15 octobre 2012

13. LEVÉE DE LA SÉANCE 22H05

RÉSOLUTION NO 39 2012-09-17

Levée de la séance à 22 h 40, il est proposé par madame Hélène Kabis, appuyée par monsieur Martin Lebeau, de lever la séance.

MONSIEUR STEVE BERNIER

Président

MADAME HÉLÈNE GLADU

Représentante de la direction générale

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN
DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Téléphone : 450 441-2919 poste 3718

Télécopieur : 450 441-9280